



RÈGLEMENT NUMÉRO 25-264

AVIS D'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT # 25-264 AMENDEMENT LE PLAN D'URBANISME NUMÉRO 45

AVIS PUBLIC est par la présente donné :

QUE lors d'une séance tenue le 3 mars 2025, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Broughton a adopté le projet de règlement no 25-264 amendant le plan d'urbanisme numéro 45;

QU'une assemblée de consultation publique sera tenue le 7 avril à 19h à la salle du conseil municipal;

Le projet de règlement 25-264 amendant le plan d'urbanisme a pour objet:

- D'identifier toute partie du territoire qui est peu végétalisé, très imperméabilisée ou sujette au phénomène d'îlot de chaleur urbaine et identifier des mesures permettant d'atténuer ses effets nocifs;

QUE le projet de règlement no 25-264 est disponible pour consultation au bureau municipal;

QUE toute personne intéressée à se faire entendre peut transmettre ses commentaires écrits par courriel à l'adresse suivante : info@saintpierredebroughton.ca ou par courrier au 42, rue Saint-Pierre, Saint-Pierre-de-Broughton (QC), G0N 1T0 ou lors de l'assemblée de consultation publique qui sera tenue le 7 avril à 19h à la salle du conseil municipal;

DONNÉ À SAINT-PIERRE-DE-BROUGHTON, CE 27 mars 2025.

Julie Lemelin, directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Julie Lemelin, directrice générale, résidant à Saint-Pierre-de-Broughton certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis le 27 mars 2025 sur le site Web de la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 27 mars 2025.

Directrice générale et greffière-trésorière
